

15 octobre 2010

10.174

Motion populaire de l'Entente cantonale et du parti évangélique neuchâtelois**Pour une meilleure représentation politique**

Les signataires demandent que le Conseil d'Etat étudie l'introduction d'un mode électoral. Celui-ci prendrait en compte de manière plus juste le vote populaire et la réalité des forces politiques en présence. Il viserait à augmenter la participation électorale dans le canton. Sont notamment à considérer dans l'étude, un système avec ou sans quorum, l'introduction de circonscriptions, ainsi que d'autres modes de scrutin dont celui de la double proportionnalité (Doppelter Pucklsheim) en vigueur dans plusieurs cantons alémaniques.

Brève motivation

Le canton de Neuchâtel, avec un quorum à 10% possède le système de Suisse dans lequel la plus grande proportion de suffrages sont écartés. Il conduit à l'abstentionnisme et avantage de façon injuste les grands partis. La baisse des vocations politiques dans de nombreuses collectivités et le besoin d'une meilleure représentation des forces en présence, d'une part, l'arrivée de nouvelles formations politiques, d'autre part, imposent le développement de nouveaux modes électoraux. Neuchâtel, canton réputé pour son hospitalité et l'ouverture vers l'autre, pourrait montrer l'exemple en Suisse romande en matière de politique électorale.

Premier signataire: Mauro Nanini, Route de Neuchâtel 18, 2018 Cressier.

Motion populaire munie de 220 signatures.